



Organisation de soirée dans un but lucratif

Par **RGROMA55**, le **23/05/2008** à **18:39**

Bonjour à tous,

Je suis majeur et je souhaite organiser une soirée dans un but lucratif dans un club parisien.

Ma première question est simple: puis-je organiser cela en tant que particulier ou dois-je bénéficier d'un statut spécial?

Par ailleurs, quel type d'assurance dois-je souscrire?

Merci d'avance.

Par **novice43**, le **29/05/2008** à **20:41**

bonsoir,

S'il y a lucrativité.... Les Impôts ! et s'il n'y a pas d'autorisation spéciale, cette soirée peut être considérée comme concurrence déloyale à ceux qui organisent sous couvert de leur entreprise ce type d'évènements.

Pour ma part, l'organisation d'évènements de ce type doit être très cadré au niveau réglementaire. Renseignez vous au préalable aux impôts, ils vous en diront mieux.

Sinon pour plus d'infos :

<http://www.presence-pc.com/forum/ppc/LeBistrot/organiser-soirees-sujet-9790-1.htm>

cordialement,

Par **frog**, le **29/05/2008** à **20:50**

[citation]S'il y a lucrativité...[/citation]

Voilà une affirmation pleine de bravitude. :-)